

×

Avertissement

JUser::_load : impossible de charger l'utilisateur ayant l'ID 710



COMITÉ SECTORIEL DE
DE L'INDUSTRIE DES **MAIN-D'ŒUVRE
MINES**

Niveau d'études	Professionnel
Sanction	DEP
Durée	1 800 heures
Code	5238

Arpentage et topographie

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour recueillir les données topographiques à l'aide des instruments usuels d'arpentage (station totale, théodolite, niveau, etc.), préciser et transformer, par la mathématique, ces renseignements techniques, traduire graphiquement, sous forme de dessins topographiques et de mise en plan, sur table à dessin ou à l'ordinateur, les relevés déjà effectués.

Établissements scolaires :

- École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal

Téléphone : 514 596-5960

Courriel : emsom@csdm.qc.ca

Site Internet

- Centre de formation professionnelle de Neufchâtel

Téléphone : 418 686-4040, poste 4071

Site Internet

- Centre de formation professionnelle des Sommets

Téléphone : 819 326-8911

Site Internet

- École professionnelle des métiers

Téléphone : 450 347-3797
Courriel : epm@csdhr.qc.ca

Site Internet

- Centre de formation professionnelle Jonquière

Édifice du Royaume

Téléphone : 418-695-5195
Courriel : cfpj-royaume@csjonquiere.qc.ca

Édifice Saint-Germain

Téléphone : 418 542-8760
Courriel : cfpj-st-germain@csjonquiere.qc.ca

Édifice Mellon

Téléphone : 418 548-4689
Courriel : cfpj-mellon@csjonquiere.qc.ca

Site Internet
